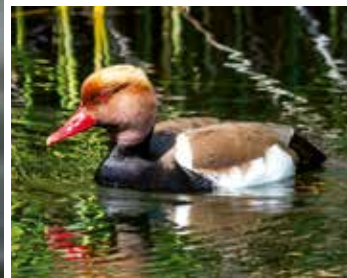


LISTE ROUGE RÉGIONALE DES oiseaux nicheurs d'Occitanie



2024



DÉMARCHE & MÉTHODOLOGIE

La Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs a été établie selon la méthode préconisée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), adaptée pour son application aux régions administratives par le comité français de l'UICN¹. En Occitanie, les travaux ont été coordonnés par le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) et la LPO Occitanie, s'appuyant sur un comité d'experts régionaux. Le résultat a ensuite été validé par le comité français de l'UICN le 2 février 2024 et par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) le 26 février 2024.

Critères

- A** Déclin de la population
- B** Aire de répartition réduite
- C** Petite population & déclin
- D** Très petite population
- E** Analyse quantitative
- Les 5 critères de la Liste rouge
- La méthode UICN s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction. A partir des meilleures connaissances scientifiques disponibles, chaque espèce est analysée sur la base de cinq critères d'évaluation faisant intervenir des facteurs quantitatifs tels que la taille de la population, le taux de déclin, la superficie de l'aire de répartition ou sa fragmentation. Il suffit qu'au moins un des critères soit rempli pour qu'une espèce soit classée dans l'une des catégories d'espèces menacées.

Évaluation

Au niveau régional, l'évaluation des espèces selon la méthodologie de l'UICN se déroule en deux étapes.

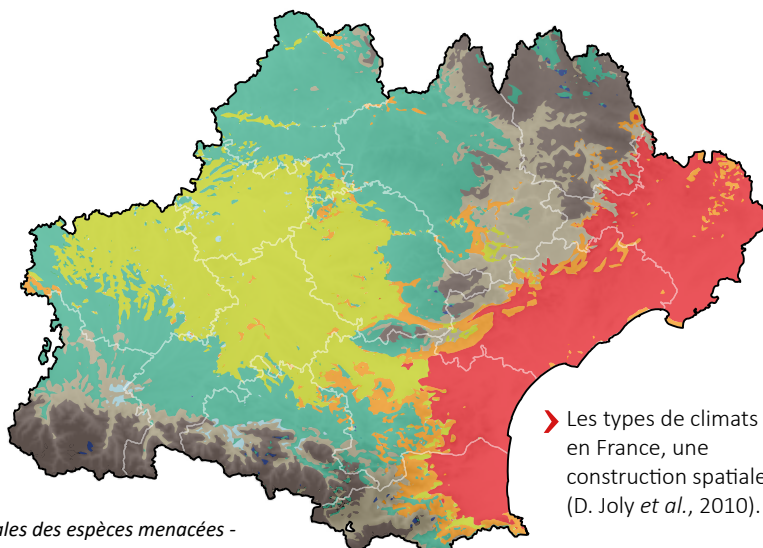
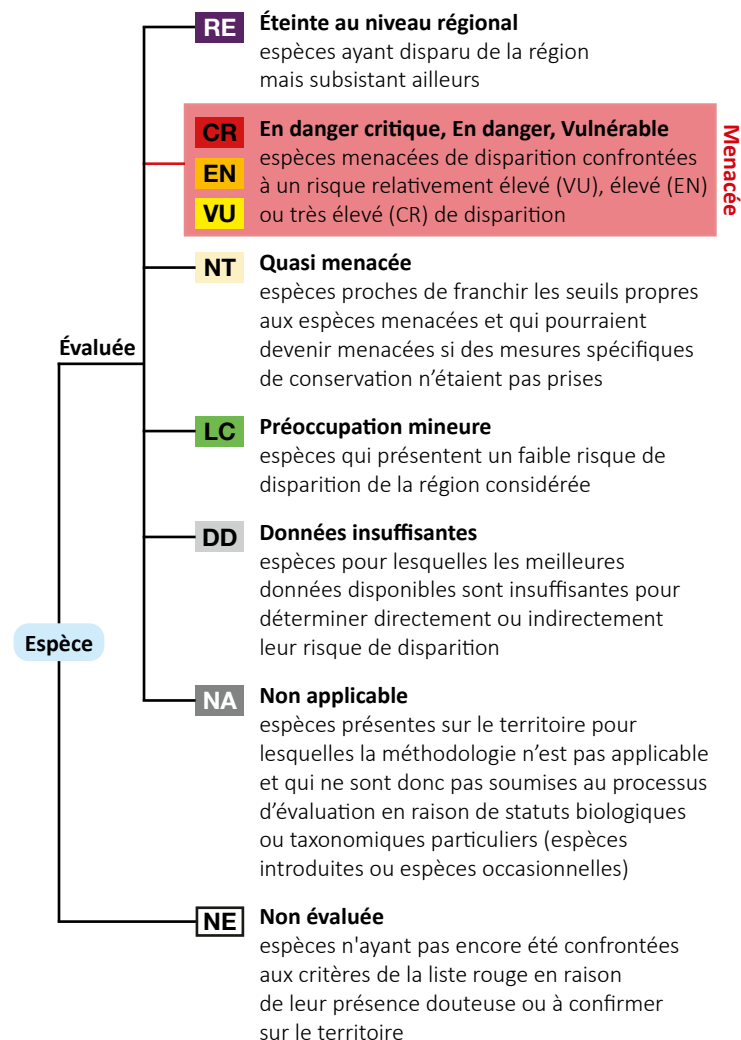
La première consiste à effectuer une évaluation de l'espèce concernée, en appliquant les catégories et critères pour aboutir à un classement préliminaire.

La seconde consiste à ajuster si nécessaire la catégorie préliminaire obtenue, en l'abaissant ou en l'augmentant d'un ou plusieurs échelons, en fonction de l'influence éventuelle des populations situées à l'extérieur de la région sur le risque réel de disparition de l'espèce.

- climat de montagne
- climat semi-continental et climat des marges montagnardes
- climat océanique dégradé des plaines du Centre et du Nord
- climat océanique altéré
- climat océanique franc
- climat du Bassin du Sud-Ouest
- climat méditerranéen altéré
- climat méditerranéen franc

Catégories de l'UICN

Les espèces ont été classées en neuf catégories selon leur risque régional de disparition :



Les types de climats en France, une construction spatiale (D. Joly et al., 2010).

État des lieux

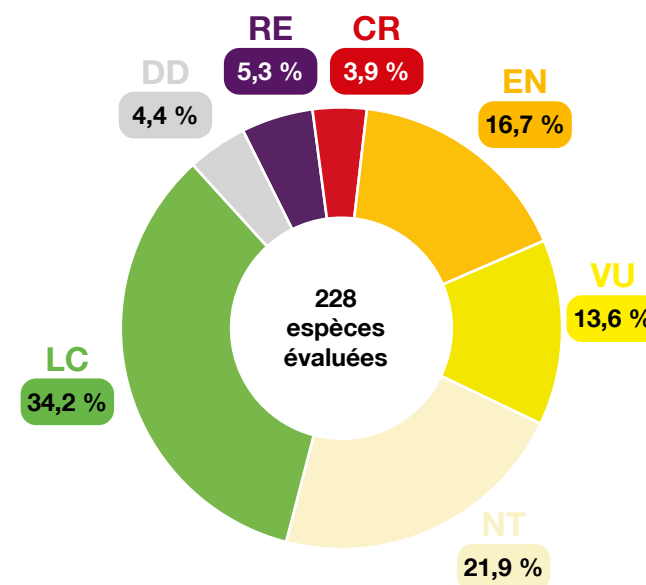
Située au carrefour de quatre domaines bioclimatiques, la région Occitanie se caractérise par une diversité importante de milieux et de paysages. Ces caractéristiques ont permis le développement d'une diversité biologique très riche et d'intérêt patrimonial à l'échelle française voire mondiale.

L'actualisation de la Liste rouge à l'échelle de la nouvelle région administrative porte ainsi sur l'évaluation du risque de disparition des 258 espèces d'oiseaux se reproduisant sur le territoire de l'Occitanie.

Pour quelques espèces, des évaluations complémentaires ont également été réalisées à l'échelle des sous-espèces.

Résultats pour l'Occitanie

Conformément à la méthodologie, 30 espèces ont été placées dans la catégorie non applicable (NA) : c'est le cas des espèces qui ne se reproduisent en région que de manière occasionnelle ou marginale, comme le Pouillot ibérique ou le Faucon kobez, et des espèces non natives introduites en métropole dans la période récente (après l'année 1500), comme la Perruche à collier ou le Cygne noir.



- RE : Éteinte régionale (12 espèces)
- CR : En danger critique (9 espèces)
- EN : En danger (38 espèces)
- VU : Vulnérable (31 espèces)
- NT : Quasi menacée (50 espèces)
- LC : Préoccupation mineure (78 espèces)
- DD : Données insuffisantes (10 espèces)

Parmi les 228 espèces soumises au processus d'évaluation en 2023, **78 (soit 34 %)** sont considérées comme **menacées d'extinction** (catégories CR, EN ou VU). **50 espèces (soit 22 %)** sont **quasi menacées** (catégorie NT).

Avec seulement 34 %, la part du nombre d'espèces relevant d'une préoccupation mineure (catégorie LC) n'atteint qu'un peu plus du tiers des espèces évaluées.

Enfin, 10 espèces (soit 4 %) sont classées "données insuffisantes" (DD) et 12 (soit 5 %) sont considérées comme éteintes dans la région (catégorie RE).

Des espèces trop méconnues pour être évaluées ?

La méthodologie UICN précise que lorsque les informations disponibles sont insuffisantes pour pouvoir évaluer une espèce, celle-ci est classée dans la catégorie "données insuffisantes" (DD) dans l'attente de l'acquisition de nouvelles connaissances. Elles ne doivent pas être considérées comme non menacées et il est nécessaire de ne pas négliger les espèces qui y sont référencées que ce soit en termes de priorité de connaissance ou de conservation.

10 espèces ont été classées en données insuffisantes en Occitanie. Les raisons de leur méconnaissance peuvent être de différentes natures et peuvent se cumuler.

Difficultés de détection ou rareté : certaines espèces sont discrètes, difficiles à détecter ou probablement très localisées et leur répartition régionale reste trop méconnue, c'est le cas de la Marouette ponctuée (*Porzana porzana*), de certaines espèces nocturnes comme l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) ou de passereaux tels le Gobemouche gris (*Muscicapa striata*).

Fiabilité des données : les données de certaines espèces sont insuffisantes ou difficiles à interpréter pour statuer de manière précise sur les tendances et les tailles de population. C'est par exemple le cas de la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*) biaisé par les lâchers de repeuplements et de tirs ou du Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) dont la tendance est incertaine avec des déclin locaux, dans les Pyrénées-Orientales par exemple, mais pas de diminution généralisée à l'échelle de la région semble-t-il.



Les résultats des suivis actuellement mis en œuvre étant encore insuffisants pour en ressortir des tendances à l'échelle de la région, la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) est classée en catégorie "données insuffisantes" (DD). © Antoine Joris

¹ UICN France. 2018. Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration. Seconde édition. Paris, France



QUELQUES EXEMPLES EN OCCITANIE



RE

© Christian Rambal

Pie-grièche à poitrine rose

Lanius minor

Lors de l'établissement de la dernière liste rouge des oiseaux nicheurs de Languedoc-Roussillon en 2015, avec moins de 10 couples nicheurs, la Pie-grièche à poitrine rose était le passereau le plus rare de France. Cette petite population relictuelle s'est malheureusement éteinte depuis.

Autrefois très commune dans le midi méditerranéen et largement répandue dans toute la moitié est du pays, la régression de cette espèce a été spectaculaire et les dernières populations françaises présentes entre Montpellier et Narbonne ont disparu en 2020.

Les raisons de cet effondrement des populations au cours du XX^e siècle sont sans doute liées, au moins en partie, à l'intensification de l'agriculture, mais il est probable que ce soient les changements climatiques (printemps/étés plus humides) qui aient eu raison de l'espèce en Occitanie. Les aléas intervenant le long des voies migratoires et en zone d'hivernage ont également contribué à l'affaiblissement des populations.



LC

© Michel Quiot

Élanion blanc

Elanus caeruleus

L'Élanion blanc fréquente des paysages de cultures ouverts, parsemés d'arbres ou de boqueteaux alternant avec des zones de pâturages où il s'y nourrit principalement de Campagnols des champs.

Sa répartition européenne se limite à la péninsule ibérique et au sud-ouest de la France.

Depuis l'installation du premier couple dans les Landes en 1990, l'espèce n'a cessé de progresser pour atteindre 113 à 124 couples en 2012. Toujours en forte expansion, ses effectifs explosent, en particulier en Midi-Pyrénées, pour atteindre aujourd'hui 700 à 1200 couples à l'échelle nationale dont 210 à 550 couples pour l'Occitanie.

Ce faible effectif régional, fragilisant l'espèce, aurait dû conduire à son classement en catégorie "Quasi menacée". Néanmoins, son statut favorable en France comme en Espagne et sa forte progression dans la région ont incité les experts à déclasser l'espèce d'un niveau. De ce fait, l'Élanion blanc est considéré en "Préoccupation mineure".

➤ Rarissime à l'échelle nationale au début du XX^e siècle jusqu'en 1990, l'Élanion blanc prend véritablement son essor à partir de 2003. Colonisant la région Occitanie en 2009, il y est dorénavant une espèce d'occurrence régulière. © Christian Aussaguel



DD

© Alain Fouclet

Gobemouche gris

Muscicapa striata

Aussi discret de plumage que de ramage, le Gobemouche gris est un voltigeur hors pair, rivalisant d'agilité avec les insectes qu'il poursuit dans la canopée.

Plus répandu sur le pourtour méditerranéen, sa répartition apparaît nettement plus fragmentée dans le bassin de la Garonne. Cette distribution très hétérogène rend très approximative l'estimation de la taille de sa population occitane.

Le Gobemouche gris, particulièrement discret et généralement cantonné aux ripisylves, n'a été que peu contacté lors du Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) en Occitanie. Ceci n'a pas permis d'évaluer sa tendance régionale bien que celle-ci soit certainement négative comme pour de nombreux migrateurs transahariens (-14,3 % sur la période 2001-2021 au niveau national).

En l'absence de taille des populations et de tendance connue, l'espèce a été classée "Données insuffisantes".

Le STOC Qu'es aquò ?

Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC) est un recensement national basé sur un protocole scientifique où les données d'abondance obtenues chaque année sont comparables dans le temps et dans l'espace. Les résultats obtenus² permettent alors de connaître les variations d'abondances relatives et ainsi, les tendances d'évolution des espèces recensées.

² Bourgeois M., Talhoët S., Fivel A. & Liozon R. 2023. *Évolution des oiseaux communs en Occitanie 2001-2021 : 20 ans de suivis participatifs*. LPO Occitanie - ALEPE - ANA - COGard - GOG - GOR - NEO - SSNTG. 16 pp.



CR

© Ghislain Riou

Butor étoilé

Botaurus stellaris

Lié aux roselières ou scirpaies denses inondées, le Butor étoilé possède un régime alimentaire diversifié (poissons, amphibiens, petits mammifères, oiseaux, reptiles,...) avec une forte représentativité des invertébrés aquatiques (larves de libellules, Écrevisse de Louisiane...) et terrestres (coléoptères, courtilières...).

L'espèce est menacée par l'assèchement des zones humides, leur pollution ou leur dégradation, mais surtout par la fluctuation des niveaux d'eau en cours de saison de reproduction. Un faible niveau d'eau est souvent une source de prédation importante des nids (simple plateforme constituée principalement de roseaux secs) notamment par les sangliers devenus résidents quasi à demeure dans ces milieux.

Comme ailleurs en Europe, les effectifs nicheurs semblent en forte régression en région. Si le recensement de 2012 faisait état de 72-77 mâles chanteurs en Languedoc-Roussillon (dont 55-58 en Camargue Gardoise), les derniers inventaires n'en comptabilisent plus qu'une quinzaine seulement à l'échelle de l'Occitanie (l'espèce étant absente de Midi-Pyrénées).

Sa forte régression et son très faible effectif ont conduit à classer le Butor étoilé "En danger critique".





© Alain Fouclet

Avocette élégante

Recurvirostra avosetta

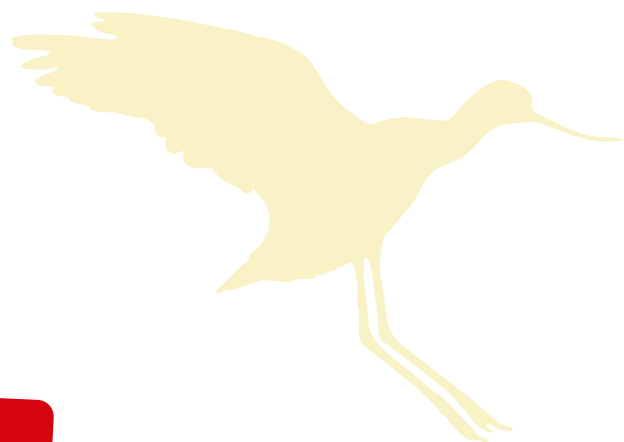
Hautement adaptée aux eaux salées et saumâtres, l'Avocette élégante se reproduit en colonie. Les habitats recherchés présentent une végétation clairsemée et des eaux peu profondes parsemées d'îlots ou de digues limitant sa répartition au littoral d'Occitanie.

Pour la nidification, l'espèce exploite largement des habitats plus ou moins anthropisés, où elle dépend du maintien d'activités humaines dont la pérennité n'est pas assurée et dont l'interruption compromettrait le maintien des plus grosses colonies.

La dégradation et la destruction des zones humides côtières, tout comme l'augmentation des activités récréatives ayant aussi pour conséquences une perte directe d'habitats (urbanisation) et des dérangements, menacent également l'Avocette élégante.

Bien que l'aire d'occupation de l'espèce soit inférieure aux seuils concernant le critère de la répartition géographique, l'Avocette élégante ne remplissant qu'une seule des deux sous-conditions requises pour être considérée comme menacée (déclin continu de l'habitat favorable) est classée "Quasi menacé".

Ce classement se justifie également par la tendance actuelle des effectifs qui sont globalement en légère augmentation.



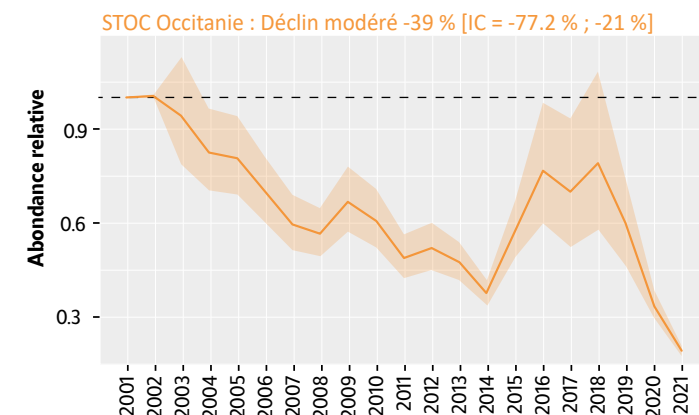
© Michel Quiot

Accenteur mouchet

Prunella modularis

Ubiquiste sur une grande partie du territoire français, l'Accenteur mouchet atteint, en région occitane, ses plus fortes densités dans les landes montagnardes.

En Occitanie, le déclin modéré des effectifs (-39 %) s'inscrit dans la tendance française (-31,8 %) et européenne (-31 %), malgré des variations interannuelles parfois marquées.



En ligne continue, l'évolution des indices annuels avec en coloré les intervalles de confiance.

Les paramètres démographiques (taux annuel de survie, productivité) semblant inchangés, les raisons de cette diminution ne sont pas clairement identifiées. Il existe cependant une corrélation significativement positive entre la tendance annuelle des effectifs nicheurs et les conditions météorologiques lors des hivers précédents traduisant potentiellement les effets du changement climatique.

Le déclin des effectifs, confirmé par la diminution marquée du nombre de mailles atlas occupées par l'espèce (-12 %) entre les deux derniers atlas (2009-2012 et 2020-2023), justifie son classement dans la catégorie "Vulnérable".



© Pierre Chalard

Busard cendré

Circus pygargus

Le Busard cendré est un rapace migrateur qui revient de ses quartiers d'hiver africains dès la mi-avril. Son habitat traditionnel se compose de milieux ouverts (garrigues, landes, friches, prairies humides) où il installe son nid au sol. La disparition de ces milieux naturels a forcé l'espèce à se rabattre sur les parcelles cultivées (blé, orge, ray-grass...), exposant les nichées à une destruction lors des moissons et fauches des prairies.

Au niveau national et régional, la mise en place d'actions de protection importantes en milieu agricole n'a pas empêché cette espèce de régresser de façon alarmante, comme ailleurs en Europe.

L'intensification des pratiques agricoles, la disparition ou la dégradation des habitats naturels favorables (fermeture des milieux, développement d'infrastructures d'énergie renouvelable...) et la prolifération des sangliers (destruction des nichées) ont fortement fragilisé sa situation, y compris dans ses bastions « historiques » (Causse d'Aumelas, Corbières, Montagne Noire). Plusieurs secteurs de la Haute-Garonne (vallée de la Garonne, Frontonnais...) et de la Montagne Noire ont vu leurs effectifs diminuer dans les deux dernières décennies pour atteindre un seuil critique, à la limite de l'extinction, comme c'est le cas pour le Gers depuis la fin des années 2000.

L'espèce a ainsi été classée « en danger » en raison du fort déclin de sa population (plus de 20 % en 5 ans).

Le Cincle plongeur est largement sédentaire, y compris parfois jusqu'à plus de 2000 m d'altitude. Au-delà, il se contente souvent de modestes déplacements sur de courtes distances, généralement de l'ordre de quelques dizaines de kilomètres. © Jacques Dalmau



© Jacques Feijoo

Cincle plongeur

Cinclus cinclus

Répandu surtout dans les massifs montagneux, le Cincle plongeur habite la partie amont des cours d'eau rapides, peu profonds, à granulométrie importante et riche en insectes aquatiques dont il se nourrit.

Absente de la zone méditerranéenne et de la plaine de la Garonne, l'espèce occupe, en Occitanie, une vaste zone couvrant les Pyrénées et le Massif central.

Malgré sa vulnérabilité à la pollution de l'eau, le Cincle plongeur peut s'accommoder de l'urbanisation et des activités humaines tant qu'il reste des proies et des sites de nidification. En France, sa tendance d'évolution semble stable malgré quelques variations annuelles.

Sa large répartition et la stabilité globale de ses effectifs ont conduit à classer le Cincle plongeur dans la catégorie "Préoccupation mineure". Le succès reproducteur étant favorisé par des températures hivernales plus élevées, le Cincle plongeur pourrait même, contrairement à de nombreuses espèces de montagne, bien résister aux changements climatiques.





© Régis Descamps

Chevêchette d'Europe

Glaucidium passerinum

Se montrant volontiers en plein jour, alors houspillé sans relâche par les passereaux dont il est la terreur crépusculaire, c'est l'un des rapaces nocturnes les plus diurnes d'Occitanie. Plus petite des chouettes européennes, la Chevêchette d'Europe témoigne en effet d'une témérité peu commune, s'attaquant sans hésitation à des oiseaux plus gros qu'elle.

Nichant dans des cavités de pics, le plus souvent une loge de Pic épeiche, elle est présente historiquement sur toute la frange Est du pays depuis les Vosges du Nord jusqu'aux Alpes-Maritimes. Depuis les années 2000, l'espèce connaît une forte expansion de son aire de répartition, notamment vers l'ouest avec la colonisation du Massif Central et plus récemment de l'Occitanie. L'espèce serait même en passe de coloniser l'Espagne, où quelques mâles chanteurs ont récemment été entendus dans les Pyrénées aragonaises.

Ainsi, malgré sa modeste population occitane estimée à moins de 250 individus (taille de population aboutissant à un classement "En Danger" selon la méthodologie de l'IUCN), la Chevêchette d'Europe a été déclassée d'un niveau et se retrouve donc en catégorie "Vulnérable".



© Michel Fernandez

Léiothrix jaune

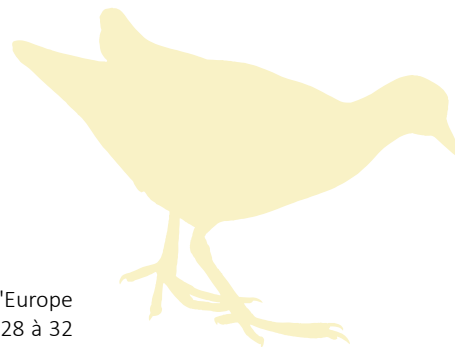
Leiothrix lutea

Oiseau de cage d'origine asiatique fort commun en Europe et fréquemment vendu dans les oisellerie sous l'appellation "Rossignol du Japon", le Léiothrix jaune est présent naturellement en Chine, Vietnam, Inde, Birmanie et dans les régions himalayennes. Le taxon présent en France appartiendrait à la forme originaire du sud de la Chine et du nord du Vietnam.

Le Léiothrix jaune s'est implanté en France dans le Béarn dans les années 1990, sans que l'on puisse clairement définir l'origine de cette colonisation. Après une phase d'expansion jusqu'en 2006 où les effectifs se sont développés pour atteindre plusieurs milliers d'individus, le Léiothrix jaune a étendu son aire répartition dans les départements limitrophes des Hautes-Pyrénées et du Gers dès 2009. Depuis, l'espèce continue son expansion depuis l'Ouest de la région Occitanie et atteint maintenant le Tarn-et-Garonne, la Haute-Garonne, l'Ariège et même l'Aude et les Pyrénées-orientales (toutefois sans reproduction prouvée pour ces deux derniers départements).

Espèce allochtone dont l'introduction est postérieure à l'année 1500, les critères de la liste rouge ne pouvant être appliqués, le Léiothrix jaune est classé dans la catégorie "Non applicable".

➤ Les jeunes Chevêchette d'Europe quittent la cavité à l'âge de 28 à 32 jours en étant capables de voler et de parcourir déjà une assez grande distance. La famille reste unie pendant 4 semaines, nourrie par les parents. © Bruno Veillet



© Jacques Dalmau

Gallinule poule-d'eau

Gallinula chloropus

La Gallinule poule-d'eau peut s'installer dans toutes sortes de milieux aquatiques, n'en évitant que deux : ceux fortement salés (mer et salins) et ceux d'altitude en raison de sa sensibilité au froid. De ce fait, elle niche dans tous les départements d'Occitanie, où sa répartition apparaît relativement uniforme et étendue dans les plaines et les vallées. Sur le littoral, sa présence et son abondance diminuent rapidement dans l'arrière-pays, en lien étroit avec le niveau altitudinal (espèce rarement présente au-dessus de 500 m).

Si elle a étendu son aire de répartition de 1970 à la fin des années 1980, notamment en Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'espèce montrait une relative stabilité géographique jusqu'à ces dix dernières années où une tendance à la baisse a été détectée (-24,2 % au niveau du STOC national). Cette diminution s'observe également en Occitanie, tant au niveau du ressenti de chaque département (y compris dans les bastions littoraux de l'espèce) que dans les chiffres, certes non significatifs, du STOC régional (-90,2 %). Bien que facilement détectable, une réduction de son aire de répartition est constatée avec une perte de 70 mailles atlas sur cette même période.

Ainsi, malgré des effectifs plutôt importants, le déclin modéré de la Gallinule poule-d'eau a conduit à classer l'espèce "Quasi menacée".



© Aubin Flitti

Pic à dos blanc

Dendrocopos leucotos

Le Pic à dos blanc présent en France appartient à la sous-espèce *lilfordi* dont la répartition couvre uniquement les montagnes du Sud de l'Europe (Pyrénées, Abruzzes, Balkans) et le Caucase. Dénommé également Pic de Lilford, ce pic est inféodé aux hêtraies et hêtraies-sapinières de l'étage montagnard.

Présent uniquement dans les trois départements les plus occidentaux des Pyrénées, trois noyaux de peuplements peuvent être distingués : le noyau occidental dans les Pyrénées-Atlantiques et l'ouest des Hautes-Pyrénées, le noyau central formé par les îlots relictuels des Hautes-Pyrénées et le noyau oriental situé en Haute-Garonne dans le Luchonnais.

Du point de vue de la dynamique des populations pyrénéennes, seul le noyau occidental paraît viable à long terme de par sa taille (>300 couples) et la connectivité des secteurs habités avec le versant sud espagnol (75-90 couples) permettant un flux génétique permanent (bien que certainement limité). Les noyaux les plus orientaux sont menacés du fait de leurs faibles effectifs et de la fragmentation importante des populations. L'absence de confirmation de la présence de l'espèce depuis dix ans dans plusieurs localités historiques malgré un effort de prospection tendrait à le confirmer.

Avec un nombre d'individus reproducteurs très faible à l'échelle régionale (<50 individus), le Pic à dos blanc est considéré "En danger critique d'extinction" en Occitanie.



EN



© André Labetaa

Lagopède alpin

Lagopus muta

Espèce circumpolaire habitant les déserts froids aux confins des possibilités de la vie, le Lagopède alpin est une relique de l'époque glaciaire dans les Alpes et les Pyrénées. Inféodée à l'étage alpin, l'espèce a développé des caractères physiques lui permettant de survivre à découvert aux plus hautes altitudes, y compris en hiver (plumes des pattes agissant comme des raquettes à neige, capacité à creuser des igloos dans la neige pour se protéger du froid...).

En Occitanie, l'espèce n'est présente que sur la Haute Chaîne des Pyrénées (au-dessus de 2200 m d'altitude), y compris dans le Massif du Canigou. Elle a cependant disparu du Massif du Madres au cours des deux dernières décennies.

A l'heure actuelle, les quelques données quantitatives acquises indiquent une légère diminution des effectifs et une rétractation de son aire de répartition permettant le classement de l'espèce "Vulnérable".

Toutefois, la fragmentation de son habitat dans les années à venir sous l'action du changement climatique ainsi que la baisse probable de l'immigration en provenance des populations proches des Pyrénées atlantiques et espagnoles (espèce en diminution dans ces régions) auxquelles s'ajoute la forte fréquentation de la montagne entraînant un accroissement des dérangements justifient un rehaussement de la catégorie initiale.

Pour ces raisons, le Lagopède alpin est actuellement classé "En danger" en Occitanie.



ZOOM SUR...

Les pipits et bruants

Les pipits (4 espèces) et les bruants (6 espèces) sont deux familles composées d'espèces aux affinités différentes illustrant bien la diversité des milieux agricoles présents en région Occitanie : des prairies et pâtures (Bruant jaune, Pipits des arbres et farlouse) aux landes sèches des versants les mieux exposés (Bruants ortolan et fou, Pipit rousseline).

L'intensification de l'agriculture en plaine et, à l'inverse, la déprise agricole débutées il y a plusieurs décennies sur le piémont continuent de profondément modifier les paysages occitans. Privées de pelouses, prairies, friches, haies et zones humides ainsi que de ressource trophique du fait des intrants agricoles, les populations régressent rapidement à tel point que 8 des 10 espèces de ces passereaux sont menacées à l'échelle régionale (4 "vulnérable" et 4 "en danger"). Le déclin semble néanmoins aller bien plus vite que la dégradation des habitats. Les changements climatiques jouent probablement également un rôle important dans cette diminution.

Seuls les Bruants proyer et zizi, moins exigeants, ne sont actuellement pas menacés.

Les passereaux menacés sont généralement des espèces spécialistes. Leur présence et leur diversité témoignent d'habitats remarquables à préserver.

Les rapaces

Si la situation des rapaces occitans s'est globalement améliorée, elle reste plus contrastée pour certaines espèces dont le statut de conservation est encore fragile.

Leur protection légale sur le territoire national depuis 1972 ainsi que les importants moyens de conservation mis en œuvre pour la sauvegarde de certaines espèces rares et menacées à l'échelle européenne ou mondiale ont conduit à une amélioration de leur situation depuis trente ans.

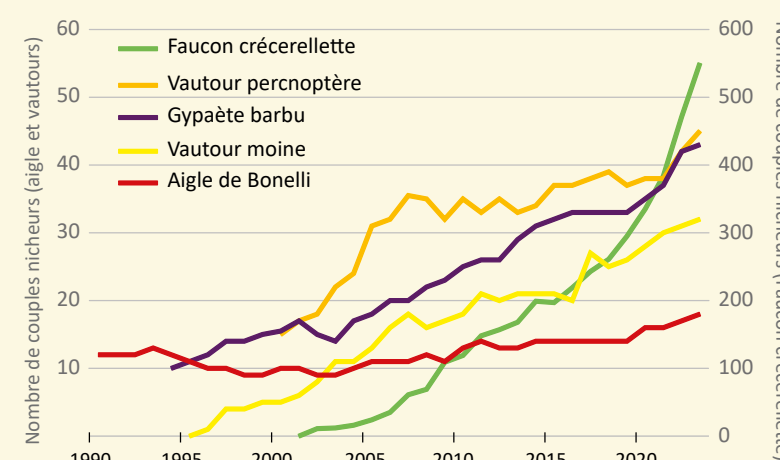


Endémique, l'Occitanie représente l'extrême nord de l'aire de répartition mondiale du Cochevis de Thékla (*Galerida theklae*). Présente uniquement dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, l'espèce est classée "En danger". © Julien Gonin

Les endémiques ou subendémiques

Une espèce est endémique lorsqu'elle est présente exclusivement dans une région géographique délimitée. Si cette espèce s'étend également dans une zone très limitée d'une région voisine, elle est dite subendémique. L'aire de répartition limitée de ces espèces les place potentiellement parmi les premières risquant d'être menacées d'extinction. C'est malheureusement le cas du Pluvier guignard, du Traquet rieur et plus récemment de la Pie-grièche à poitrine rose qui, ne se reproduisant plus en Occitanie, ont disparu de l'avifaune nicheuse de France.

Parmi les sept espèces endémiques et subendémiques françaises encore présentes en Occitanie, seul le Pic de Sharpe dont la population est en bonne santé n'est pas considéré comme menacé. Du fait d'un nombre de localités de reproduction très restreint, la Sterne hansel est "Vulnérable" tandis que la Glaréole à collier possédant de plus une très petite population est "En danger". C'est également la petite taille de sa population qui menace l'Étourneau unicolore. Inféodés aux pelouses sèches et garrigues basses, le Cochevis de Thékla et le Traquet oreillard sont également "En danger" du fait d'un fort déclin (diminution des effectifs de plus de 50 %) ces dix dernières années. La fermeture généralisée des milieux ouverts semble pouvoir expliquer, au moins en partie, cette forte régression. L'implantation de parcs éoliens sur des secteurs initialement de très forte densité pourrait également y avoir contribué par le passé. Enfin, avec moins de 50 individus reproducteurs, le Pic à dos blanc est considéré "En danger critique d'extinction" en Occitanie.



L'endémisme place potentiellement les espèces concernées parmi les premières risquant d'être menacées d'extinction. La région Occitanie a une responsabilité importante dans la conservation de ces espèces uniques en France.



L'amélioration récente du statut de plusieurs espèces indique que la diminution globale de la biodiversité n'est pas inéluctable et que des politiques volontaristes et ambitieuses peuvent contribuer à inverser la tendance.



LISTE ROUGE RÉGIONALE DES OISEAUX NICHEURS

Nom français	Nom scientifique	Cat.	Critères
Ganga cata	<i>Pterocles alchata</i>	RE	
Gélinotte des bois	<i>Tetrastes bonasia</i>	RE	
Outarde barbue	<i>Otis tarda</i>	RE	
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	RE	
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	RE	
Perdrix bartavelle	<i>Alectoris graeca</i>	RE	
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	RE	
Pie-grièche à poitrine rose	<i>Lanius minor</i>	RE	
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	RE	
Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>	RE	
Tétras lyre	<i>Lyrurus tetrix</i>	RE	
Traquet rieur	<i>Oenanthe leucura</i>	RE	
Aigle de Bonelli	<i>Aquila fasciata</i>	CR	D
Alouette calandre	<i>Melanocorypha calandra</i>	CR	A2c B2ab(i,ii,iii,iv,v) C2a(i) D
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	CR	C2a(i) D
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	CR	C1+2a(i) D
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	CR	C2a(i)
Fauvette à lunettes	<i>Curruca conspicillata</i>	CR	EN (C2a(i) D) (+1)
Locustelle luscinioides	<i>Locustella luscinioides</i>	CR	D
Pic à dos blanc	<i>Dendrocopos leucotos</i>	CR	D
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	CR	C2a(i) D
Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>	EN	C2a(ii)
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	EN	C2a(i) D
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	EN	C2a(i)
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	EN	A2b
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	EN	C1
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	EN	C1
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	EN	C1
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	EN	D
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	EN	D
Cochevis de Thékla	<i>Galerida theklae</i>	EN	A2b B(1+2)ab(i,ii,iv,v) C1
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	EN	C1+2a(i)
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	EN	C1
Étourneau unicolore	<i>Sturnus unicolor</i>	EN	D
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	EN	D
Glaréole à collier	<i>Glareola pratincola</i>	EN	D
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	EN	B(1+2)ab(ii,v)

Nom français	Nom scientifique	Cat.	Critères
Goéland railleur	<i>Chroicocephalus genei</i>	EN	B(1+2)ab(iv)
Grand Tétras	<i>Tetrao urogallus</i>	EN	VU (C1) (+1)
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	EN	C2a(i)
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	EN	D
Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>	EN	D
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	EN	C1
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	EN	C2a(i)
Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	EN	D
Lagopède alpin	<i>Lagopus muta</i>	EN	VU (A3c B(1+2)ab(ii,iii,iv,v)) (+1)
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	EN	A2ab
Monticole de roche	<i>Monticola saxatilis</i>	EN	A2ab
Niverolle alpine	<i>Montifringilla nivalis</i>	EN	D
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	EN	D
Pie-grièche méridionale	<i>Lanius meridionalis</i>	EN	C2a(i)
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	EN	B2ab(iv,v)
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	EN	D
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	EN	VU (C1) (+1)
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>	EN	D
Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>	EN	C1
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	EN	D
Vautour moine	<i>Aegypius monachus</i>	EN	D
Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i>	EN	D
Accenteur alpin	<i>Prunella collaris</i>	VU	C1
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	VU	A2b
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	VU	D1
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	VU	C1
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	VU	C1 D1
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	VU	D1
Chevêchette d'Europe	<i>Glaucidium passerinum</i>	VU	EN (D) (-1)
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	VU	D1
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	VU	D1
Faucon crécerellette	<i>Falco naumanni</i>	VU	D1
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	VU	D1
Fauvette pitchou	<i>Curruca undata</i>	VU	A2ab
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	VU	D1
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	VU	D1
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	VU	C1
Hirondelle rousseline	<i>Cecropis daurica</i>	VU	D1
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	VU	A2b+4c
Martinet pâle	<i>Apus pallidus</i>	VU	A4c
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	VU	D1
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	VU	C1
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	VU	A3c

RE Disparue de la région CR En danger critique EN En danger VU Vulnérable NT Quasi menacée
LC Préoccupation mineure DD Données insuffisantes

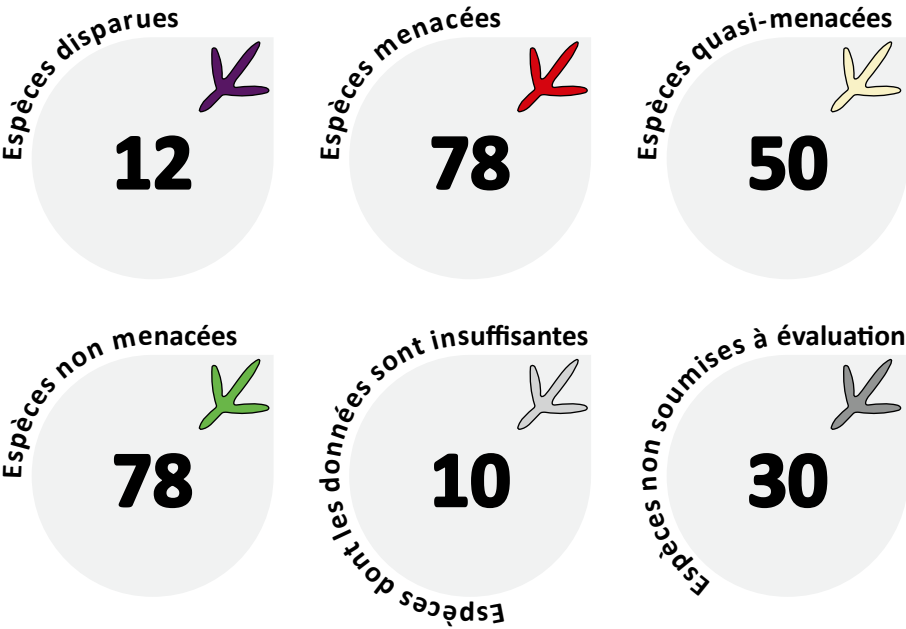
Nom français	Nom scientifique	Cat.	Critères
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	VU	A2b
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	VU	A2b
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	VU	C1
Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	VU	C1
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	VU	D1
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	VU	C1
Sterne caugek	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	VU	A4e
Sterne hansel	<i>Gelochelidon nilotica</i>	VU	D2
Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	VU	B(1+2)b(iii)c(ii,iii)
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	VU	D1
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>	NT	pr. D1
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	NT	pr. B(1+2)b(iii)
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	NT	pr. A2ac
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	NT	pr. A2ac C1
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	NT	pr. A2b
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	NT	pr. C1
Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhocorax graculus</i>	NT	pr. B(1+2)b(iii,iv,v)
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	NT	VU (D1) (-1)
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	NT	pr. C1
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	NT	pr. A2c
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	NT	pr. A2a
Crave à bec rouge	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>	NT	pr. D1
Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	NT	pr. D1
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	NT	pr. D1
Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	NT	pr. A2ac C1
Fauvette grisette	<i>Curruca communis</i>	NT	pr. A2ab
Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	NT	pr. B(1+2)a
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	NT	pr. A2a
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	NT	pr. A2abc
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	NT	VU (A2b) (-1)
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	NT	VU (D1) (-1)
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	NT	pr. C1
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	NT	pr. A2abc
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	NT	pr. A2b
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	NT	pr. B(1+2)a
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	NT	pr. A2a
Lusciniole à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	NT	pr. A2c
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	NT	pr. D1
Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>	NT	pr. A4c
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	NT	pr. A2ab
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	NT	pr. A2c
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	NT	pr. B2a
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	NT	pr. D1

Nom français	Nom scientifique	Cat.	Critères
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	NT	pr. A4c
Panure à moustaches	<i>Panurus biarmicus</i>	NT	pr. B1a D1
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	NT	pr. B(1+2)b(iii)
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	NT	pr. D1
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	NT	pr. A2b
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	NT	pr. A4c
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	NT	pr. C1
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	NT	pr. A2ab
Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	NT	pr. B1b(iii)
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	NT	pr. A2a
Talève sultane	<i>Porphyrio porphyrio</i>	NT	pr. D1
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	NT	pr. A2a
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	NT	pr. C1
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	NT	pr. A2a
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	NT	pr. A4c C1
Venturon montagnard	<i>Carduelis citrinella</i>	NT	pr. C1
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	NT	pr. A2b
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	LC	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	LC	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	LC	
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	LC	
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>	LC	
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	LC	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC	
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	LC	
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	LC	
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	LC	
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	LC	
Bruant zizi	<i>Emberiza cirlus</i>	LC	
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	LC	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	LC	
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	LC	
Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	LC	
Cinle plongeur	<i>Cinclus cinclus</i>	LC	
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	LC	
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	LC	
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	LC	
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	LC	
Élanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	LC	NT (pr. D1) (-1)
Épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	LC	
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC	
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	LC	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	LC	

RE Disparue de la région **CR** En danger critique **EN** En danger **VU** Vulnérable **NT** Quasi menacée
LC Préoccupation mineure **DD** Données insuffisantes

Nom français	Nom scientifique	Cat.	Critères
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC	
Fauvette mélanocéphale	<i>Curruca melanocephala</i>	LC	
Fauvette orphée	<i>Curruca hortensis</i>	LC	
Fauvette passerinette	<i>Curruca cantillans</i>	LC	
Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	LC	
Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	LC	
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	LC	
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	LC	
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	LC	
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	LC	
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	LC	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	LC	
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	LC	
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	LC	
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	LC	
Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	LC	
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	LC	
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	LC	
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	LC	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LC	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	LC	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LC	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC	
Mésange huppée	<i>Lophophanes cristatus</i>	LC	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	LC	
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC	
Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	LC	
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	LC	
Pic de Sharpe	<i>Picus sharpei</i>	LC	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LC	
Pic épeichette	<i>Dryobates minor</i>	LC	
Pic mar	<i>Dendrocoptes medius</i>	LC	
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	LC	
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	LC	
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	LC	
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	LC	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC	
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	LC	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	LC	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	LC	
Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	LC	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LC	

Nom français	Nom scientifique	Cat.	Critères
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	LC	
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	LC	
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	LC	NT (A2b) (-1)
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	LC	
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	LC	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	LC	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	LC	
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	LC	
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	DD	
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	DD	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DD	
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	DD	
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	DD	
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	DD	
Marouette poussin	<i>Zapornia parva</i>	DD	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	DD	
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	DD	
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	DD	



128 espèces, soit 56 %
des espèces évaluées,
sont considérées comme
menacées ou quasi menacées
de disparition en Occitanie.



➤ Classée "En danger critique d'extinction", la Fauvette à lunettes (*Curruca conspicillata*) connaît une tendance très négative en Occitanie depuis plusieurs décennies. Il en est de même dans les régions voisines de PACA et de Catalogne où l'espèce présente également un statut défavorable. © Michel Fernandez

Espèces non soumises à l'évaluation

Nom français	Nom scientifique	Cat.	Critères
Bernache du Canada	Branta canadensis	NAa	NAa : Espèce exogène introduite dans la période récente (après 1500)
Bernache nonnette	Branta leucopsis	NAa	
Canard carolin	Aix sponsa	NAa	
Canard mandarin	Aix galericulata	NAa	
Canard pilet	Anas acuta	NAa	
Canard souchet	Spatula clypeata	NAb	
Cormoran huppé	Gulosus aristotelis	NAb	
Cygne noir	Cygnus atratus	NAa	
Faucon kobez	Falco vespertinus	NAb	
Flamant nain	Phoeniconaias minor	NAb	
Fuligule morillon	Aythya fuligula	NAb	NAb : Espèce présente de manière occasionnelle ou marginale
Goéland brun	Larus fuscus	NAb	
Goéland d'Audouin	Ichthyaelus audouinii	NAb	
Grèbe à cou noir	Podiceps nigricollis	NAb	
Harle bièvre	Mergus merganser	NAb	
Hibou des marais	Asio flammeus	NAb	
Léiothrix jaune	Leiothrix lutea	NAa	
Locustelle tachetée	Locustella naevia	NAb	
Marouette de Baillon	Zapornia pusilla	NAb	
Martin triste	Acridothores tristis	NAa	
Mésange boréale	Poecile montanus	NAb	
Oie cendrée	Anser anser	NAa	
Ouette d'Égypte	Alopochen aegyptiaca	NAa	
Perruche à collier	Psittacula krameri	NAa	
Pouillot fitis	Phylloscopus trochilus	NAb	
Pouillot ibérique	Phylloscopus ibericus	NAb	
Sarcelle d'été	Spatula querquedula	NAb	
Sarcelle d'hiver	Anas crecca	NAb	
Tadorne casarca	Tadorna ferruginea	NAa	
Tourterelle rieuse	Streptopelia roseogrisea	NAa	

Sous-espèces d'Occitanie soumises à évaluation

Nom français	Nom scientifique	Cat.	Critères	Tendance
Perdrix grise ssp. armoricana	Perdix perdix armoricana	RE		
Bruant des roseaux ssp. schoeniclus	Emberiza schoeniclus schoeniclus	CR	C2a(i) D1	
Pic de Lilford	Dendrocopos leucotos lilfordi	CR	D1	
Bruant des roseaux ssp. witherbyi	Emberiza schoeniclus witherbyi	EN	C2a(i)	
Grand Tétraz des pyrénées	Tetrao urogallus aquitanicus	EN	VU (C1) (+1)	
Lagopède des Pyrénées	Lagopus muta pyrenaica	EN	VU (A3c, B(1+2)ab(ii,iii,iv,v)) (+1)	
Perdrix grise des Pyrénées	Perdix perdix hispaniensis	NT	pr. B(1+2)b(iii)	
Cormoran de Desmarest	Phalacrocorax aristotelis desmarestii	NAb		

RE Disparue de la région CR En danger critique EN En danger VU Vulnérable NT Quasi menacée
LC Préoccupation mineure DD Données insuffisantes

Responsabilité des territoires pour la conservation des oiseaux menacés d'Occitanie

La carte ci-dessous illustre la répartition actuelle des populations d'espèces d'oiseaux menacées en Occitanie. S'il s'agit souvent des zones où les pressions sont les plus élevées de la région (frange littorale), il existe d'autres cœurs de biodiversité où se maintiennent encore des espèces menacées de disparition à l'échelle régionale (Pyrénées, Corbières, Causses...).

D'autres points chauds s'observent plus localement : il est primordial de les préserver, de les restaurer ou de les reconnecter.

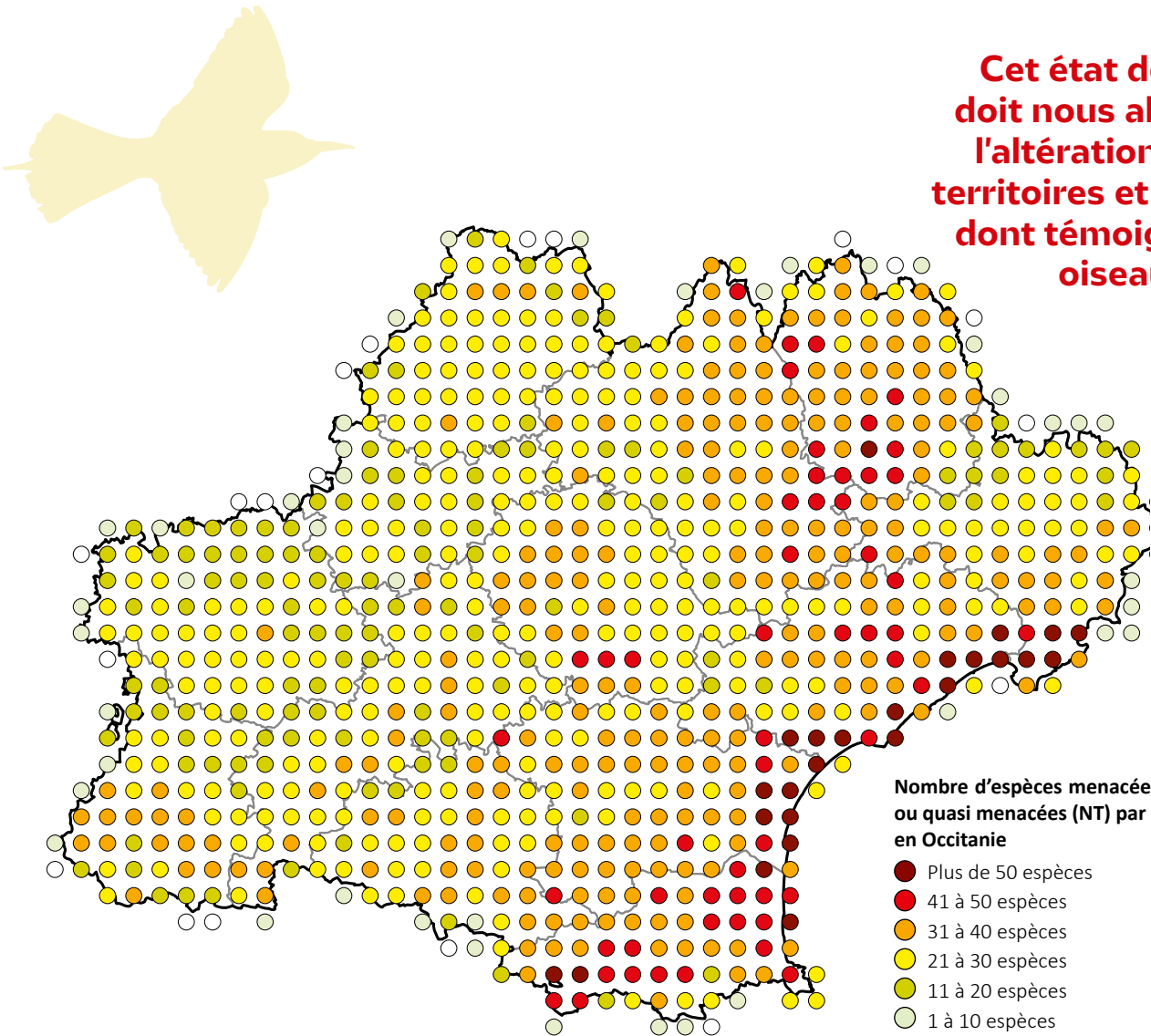
Les zones apparaissant actuellement avec peu ou sans aucune espèce sensible sont souvent dominées par des paysages à faible naturalité, et/ou fortement dégradés. Des oiseaux plus commun s'y maintiennent encore et nécessitent aussi un changement de nos pratiques pour préserver cette biodiversité même "ordinaire".



Corbières-Fenouillèdes - Cases-de-Pène (66) © Mathieu Bourgeois



Causse Méjean - Hures-la-Parade (48) © Mathieu Bourgeois



Cet état des lieux doit nous alerter sur l'altération de nos territoires et du climat, dont témoignent les oiseaux.

Nombre d'espèces menacées (CR, EN et VU) ou quasi menacées (NT) par maille 10x10 km en Occitanie

- Plus de 50 espèces
- 41 à 50 espèces
- 31 à 40 espèces
- 21 à 30 espèces
- 11 à 20 espèces
- 1 à 10 espèces
- Aucune donnée d'espèce menacée connue

LISTE ROUGE RÉGIONALE DES oiseaux nicheurs d'Occitanie

Fondée sur une solide base scientifique, la Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil de référence le plus fiable pour connaître le risque d'extinction des espèces ou sous-espèces végétales et animales.

Établie conformément aux critères de l'UICN, la Liste rouge des espèces menacées des oiseaux nicheurs d'Occitanie, réalisée à partir des meilleures connaissances disponibles, vise à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces à l'échelle du territoire régional.

Son objectif principal est d'identifier les priorités de conservation, d'orienter les décisions des politiques publiques en faveur de la biodiversité et de mobiliser l'attention du public sur l'importance des problèmes de conservation actuels et les enjeux liés à celle-ci pour la région Occitanie.

Ce travail a été réalisé sur la base du partage des données de plus de 20 000 observateurs ! Il n'aurait pu voir le jour sans la contribution des nombreuses structures et des naturalistes qui transmettent leurs données notamment



Faune
Occitanie

sur le portail www.faune-occitanie.org regroupant actuellement plus de 11 millions de données oiseaux.

Un immense merci à tous !

Structures coordinatrices



Agir pour la biodiversité

Principales structures contributrices



➤ Jeune Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) dont la population occitane est "En danger" du fait de ses faibles effectifs. © Bruno Veillet

Coordination scientifique, compilation des données et pré-évaluation

Mathurin AUBRY (GOR)

Comité d'experts

Mathurin AUBRY (GOR), Antoine BERCEAUX (FRC), Yves BORREMANS (Aude Nature), Mathieu BOURGEOIS (LPO Occitanie DT11), Benjamin CALMONT (FDC66), Amaury CALVET (LPO Occitanie DT81), Antoine CARRER (La Salsepareille), Nicolas CAYSSIOLS (FDC12), Dominique CLÉMENT (Aude Nature), Jocelyn FONDERFLICK (Parc National des Cévennes), Fabien GILOT (GOR), Lilian HACQUIN (ANA CEN ARIÈGE), Eliott HUGUET (COGard), Christian ITTY (OFB Occitanie), Daniel LATROUITE (LPO Occitanie DT46), Mélissa MONTHOUËL (LPO Occitanie DT31), Florian OLIVIER (GOR), Mathieu ORTH (GOG), Ghislain RIOU (NEO), Fabien SANÉ (ALEPE), Benjamin SALVARELLI (LPO Occitanie DT34), Samuel TALHOET (LPO Occitanie DT12), Benjamin VOLLOT (BV Nat'Expertise).

Auxquels s'ajoutent, pour certaines espèces et/ou analyses particulières, Mailys ALISON (Région Occitanie), Luc BARBARO (INRAE/CESCO/LTSE), Daniel BIZET (COGARD), Thomas CUYPER (ANA CEN Ariège), Cécile DASSONVILLE (DREAL Occitanie), Jean-Michel DRAMARD (ANA CEN Ariège), Jérémie DUPUY (LPO France), Benoît FONTAINE (MNHN), André FONTENEAU (OFB), Loïc MARION (SESLG/CNRS/Université Rennes I), Françoise PONCE (OFB) et Olivier SCHER (CEN Occitanie).

Comité d'évaluation

Dylan CADIOU (UICN), Jules CHIFFARD (CSRPN)

Labellisation

validée par l'UICN le 2 février 2024 et par le CSRPN le 26 février 2024

Citation du document : GOR & LPO Occitanie (Coord.), 2024. Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Occitanie. Perpignan. 20pp.

Photos couverture : Bruant ortolan © Jacques Dalmay ; Sterne hansel © Alain Fouclet ; Aigle de Bonelli © David Lacaze ; Nette rousse © Louis Boulesteix ; Hirondelles de rochers © Michel Fernandez. ISBN : 978-2-9535606-4-0. Dépôt légal : avril 2024. Rédaction et conception graphique du livret : Mathieu Bourgeois (LPO Occitanie DT Aude). Impression à 2000 exemplaires sur papier PEFC.